

LETTRE D'INFORMATION

PROJET ÉOLIEN DU PAYS D'AUGE

#9



ÉDITO

" Nous espérons que vous avez passé un bel été !

La démarche d'information autour du projet reprend dès la rentrée !

Après deux ans d'études et de concertation, le projet éolien du Pays d'Auge, déposé en février 2020 en Préfecture du Calvados, suit les dernières étapes de son instruction par les services de l'Etat. Nous avons répondu aux compléments demandés en cette rentrée ; l'enquête publique se déroulera donc d'ici la fin de l'année.

Par cette lettre d'information, nous souhaitons vous donner de la visibilité sur le projet et son avancement. Vous y trouverez un rappel des retombées économiques pour vos communes, comme présenté lors de nos derniers rendez-vous de concertation.

Nous vous souhaitons ainsi une bonne lecture !

À bientôt !"


T.OLIVER (NORDEX France)
S.MICHAUT (VSB Energies Nouvelles)


LE PROJET ÉOLIEN DU PAYS D'AUGE : OÙ EN EST-ON ?



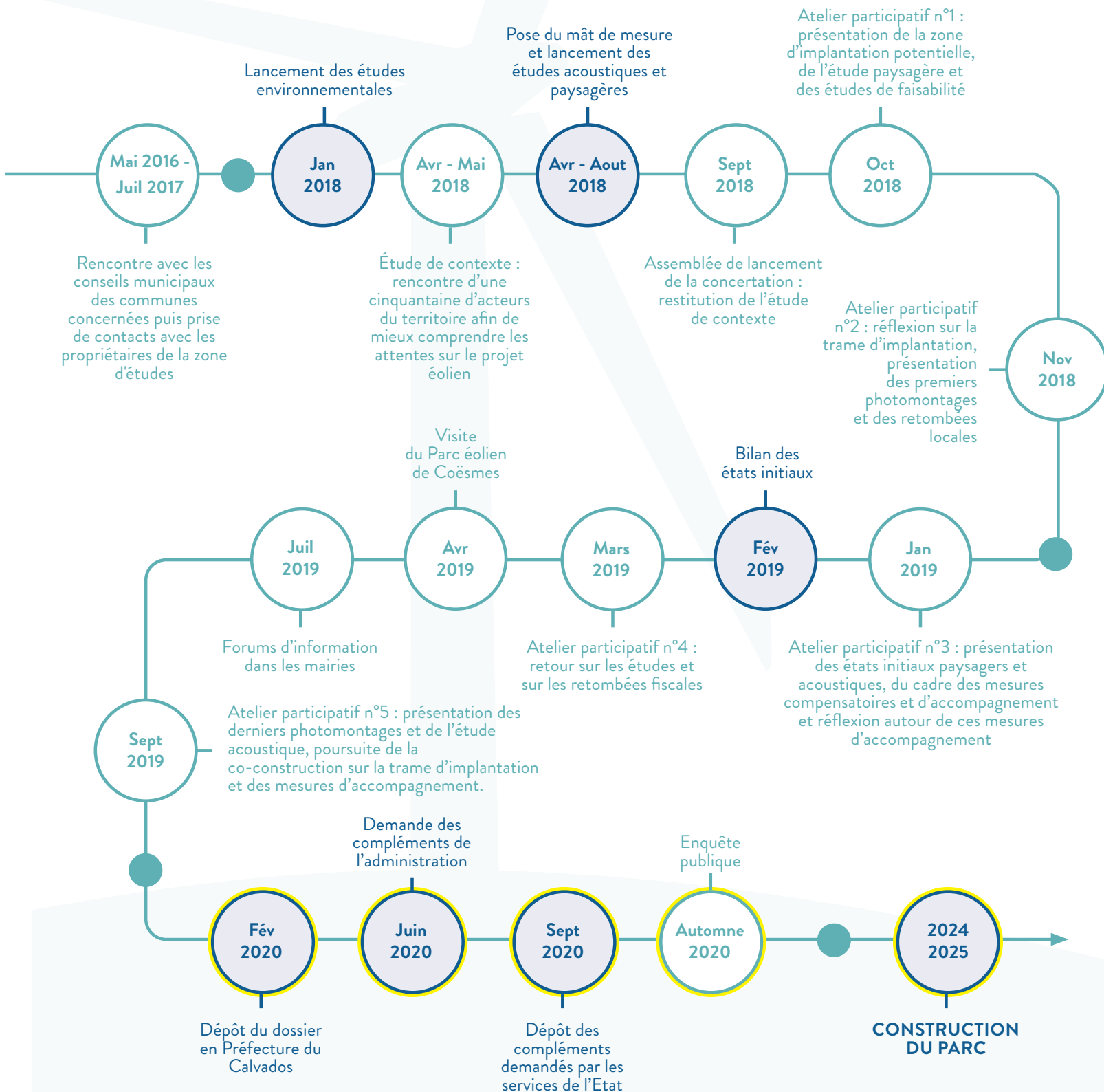
 **7 éoliennes**
de type N149

 **180 m**
de hauteur
en bout de pale

 **39,9 MW**
de puissance
maximale du parc

 **780 m**
de distance minimale
aux habitations

LE CALENDRIER DU PROJET ET LES PROCHAINES ÉTAPES



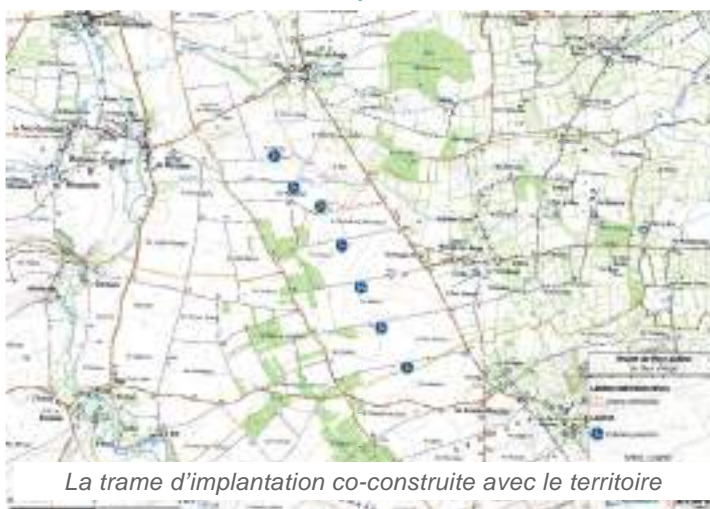
Pour plus d'information sur le projet et la démarche de concertation, rendez-vous sur :

www.projeteolien-paysdauge.fr

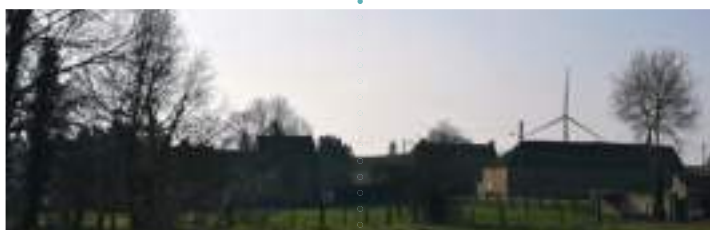
LA DÉMARCHE DE CONCERTATION AUTOUR DU PROJET

En avril 2018 la démarche de concertation était lancée par l'étude de contexte. Depuis cette étude, la démarche de concertation a été rythmée par des ateliers participatifs, une visite de parc et des forums d'information. L'objectif de cette démarche volontariste de VSB Energies Nouvelles et NORDEX France était de construire un projet de territoire correspondant aux attentes locales. Les participants des différents événements organisés ont contribué :

AU CHOIX ENTRE 2 SCENARI D'IMPLANTATION



A L'IDENTIFICATION DES POINTS DE VUE POUR LA RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES



Photomontages réalisés suite aux propositions des participants



A LA CONCEPTION DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

ZOOM SUR LES RETOMBÉES LOCALES LIÉES AU PROJET

- **Les mesures d'accompagnement, issues de la concertation,** et visant à maximiser les retombées économiques locales :



Enfouissement des lignes hautes tension à Barou-en-Auge



Réfection du mur du cimetière



Réhabilitation de l'ancienne décharge sauvage



Intégration paysagère des postes de livraison (bardage bois)



Plantation de linéaires de haies



Encadrement des pratiques agricoles autour du projet

Ces mesures seront prises en charges par les développeurs suite à la construction du parc.

- **Les conventions de chemins** pour l'occupation temporaire de la voirie. En outre, les postes de livraison du parc se situeront sur une parcelle dont la commune de Norrey-en-Auge est propriétaire. Elle bénéficiera de retombées économiques liées à la location du terrain.

- **Les retombées fiscales à hauteur de :**

25 500 euros pour Barou-en-Auge par an - **33 000 euros** pour Norrey-en-Auge par an

- La création d'activité économique locale. En phase chantier, de nombreux corps de métiers locaux sont mobilisés (génie civil, hôtellerie, restauration, etc.). Pour l'entretien et l'exploitation, une fois le parc mis en service, c'est 3 à 4 emplois créés.

Merci d'avoir participé au développement du projet éolien du Pays d'Auge.

Nous vous communiquerons prochainement les dates de l'enquête publique.

CONTACTEZ-NOUS

Charline VIALLE
Mazars Concertation
charline.vialle@mazars.fr
06.13.60.01.06

Thibaut OLIVER
NORDEX France
toliver@nordex-online.com

Stéphane MICHAUT
VSB Energies Nouvelles
stephane.michaut@vsb-energies.fr

www.projeteolien-paysdauge.fr

